



Assemblée Générale du 17 novembre 2022 à Ploulec'h

Présents : Licenciés et Frédéric Thomas, Adjoint aux sports à Ploumilliau.

Rapport d'activité

Une saison 2021-2022 positive, reprise des créneaux d'entraînement et des participations aux compétitions dans des conditions revenues normales après 2 ans de crise sanitaire.

Licenciés :

Le club a enregistré, pour la saison 2022, une nette progression du nombre de licenciés : 38 archers dont 29 hommes et 9 femmes. Dans cet effectif on dénombre 10 jeunes.

Nombres de participations aux concours :

Cette année est excellente au niveau participation et résultats aux concours. Représentation du club au niveau départemental, régional et national avec un total de 19 archers pour 188 concours. 38 médailles, dont la médaille d'argent de Patrick Jumpertz au France Nature.

Organisation de compétitions :

Le club a organisé le 5 juin 2022 un concours Tir 3D à Kervidern Ploulec'h.

Participation aux manifestations extérieures :

Le club a participé aux Forums des associations de Ploumilliau et Ploulec'h.

Activités internes :

Organisation de l'Archer de L'année et des Flèches de Progression. Les dates de la « Galette des Rois » et « Sonner les cloches » ont été annulées.

Une nouvelle Tenue du club a vu le jour et a été bien mise en avant lors de nos participations aux différentes compétitions.

Rapport Financier

Les comptes de l'association sont positifs, grâce à une très bonne participation à notre concours du mois de juin et des dépenses de fonctionnement maîtrisées.

Les comptes sont validés.

SAISON 2023-2024

Licences 2023 :

Nous avons enregistré 38 licences pour le moment, d'autres inscriptions sont en cours.

Tarifs actuels : 100 euros pour les adultes, 60 euros pour les jeunes.

La part restante pour le club, après paiement des licences à la FFTA, est de moins de 30 %.

Deux propositions ont été soumises au vote de l'Assemblée :

1/ Passer le tarif des licences à :

- 120 € pour un adulte
- 70 € pour un jeune

2/ Demander aux archers locaux adultes de payer leur inscription lors de leur participation à nos concours.

Après discussion, ces deux propositions sont acceptées par l'ensemble des participants à l'assemblée générale.

Vie du club :

- Flèches de progression à partir de début Mai.

- Galette des rois (repas auberge espagnole) – **Date sur janvier 2023 communiquée prochainement.**

- Archer de l'année en Mars.

Les concours 2023 organisés par le club :

- Championnat de Bretagne Nature : le 7 mai 2023

- Concours 3 D : le 25 juin 2023

Nous rappelons que la préparation des concours est lourde et demande donc la participation active des archers du club.

Nous remercions les bénévoles archers et non archers qui nous aident et sont toujours présents lors de nos manifestations.

Aides aux Archers participant aux championnats de France et Régionaux :

Charge très lourde pour le club, plafonnement d'une somme de 500€ qui pourra être réévaluée chaque saison suivant l'état des finances du club.

Cette petite aide est destinée à favoriser l'inscription des archers aux concours régionaux et de participer, en partie, aux frais de déplacement des candidats aux championnats nationaux.

Une répartition judicieuse sera faite entre ces deux types d'aide. La somme est également partagée au prorata du nombre de participations aux concours.

Label :

Une demande de renouvellement de Label a été faite auprès de la FFTA : nous avons obtenu le label AMBITION il y a 2 ans, la demande de label ESPOIR est en cours (validation comité départemental, régional, en attente de celle de la FFTA).

Projets Structure du Club :

Travail de réflexion avant mise en œuvre :

- Réfection du mur salle des sports de Ploumilliau
- Cibleries mobiles
- Sponsorisation du club.

Projet d'organisation de Concours :

- Concours Salle Saison 2024

Rappel des horaires d'entraînement :

Lundi de 18h-19h30 à Ploulec'h

Mardi de 19h15-21h15 à Ploulec'h

Samedi de 10h-11h30 à Ploumilliau

Modification :

Jeudi de 18h-**22h00** à Ploumilliau

Entraînement sur notre parcours de Kervidern Ploulec'h :

Pour les **archers non confirmés**, accès selon les propositions des encadrants du club.

Accès libre pour les archers confirmés, sauf en période de chasse (septembre à fin février) où l'accès est autorisé le mardi et le vendredi uniquement.

Remises de distinctions Jeunesse et Sport :

- BESSAS PATRICK - Médaille de Bronze
- TURLUCHE SYLVAINÉ - Lettre de Félicitations

Élections Partielles :

Joel Grone a souhaité arrêter son travail de secrétaire au sein du bureau.

Merci à lui pour tout ce qu'il a fait depuis de nombreuses années pour le Tir à L'arc.

Après vote de l'assemblée :

- Martine Dorange le remplace au poste de secrétaire
- 3 nouveaux membres entrent au bureau :
 - Rose Ouvrard
 - Alexis Henry
 - Thibaut Bessas

Toutes les questions ayant été abordées, la séance est levée.



Le Président, Jean-Michel FERREC